

SNUDI-Force Ouvrière des Bouches du Rhône

Le syndicat des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et personnels contractuels des écoles publiques
tél. : 04 91 00 34 22 - 06 20 76 11 87 fax : 04 91 33 55 62 - site : www.snudifo13.org - mail : contact@snudifo13.org

Mail 2010-2011 - 19 - Jeudi 20 janvier 2011

Préparation de la rentrée 2011

A l'issue du Comité Technique Paritaire Académique (CTPA) du 18 janvier,
l'Administration a largement communiqué dans la presse ...
avec UNE OMISSION DE TAILLE : la "résorption des surnombres" !

Mardi 18 janvier, le recteur réunissait un groupe de travail 1er degré puis le Comité Technique Paritaire Académique au cours desquels étaient communiquées les déclinaisons académique et départementale des 14 275 suppressions d'emplois dans l'Education Nationale inscrites au budget 2011 qui se répartissent en 8 967 emplois de personnels enseignants du premier degré, 4 800 emplois de personnels enseignants du second degré, 600 emplois de personnels administratifs.

Pour notre académie, les documents fournis par l'Administration aux représentants syndicaux indiquaient :

- 15 suppressions d'emplois administratifs,
- 72 suppressions d'emplois dans le 2d degré (Pour les Bouches du Rhône : 9 dans les collèges, on ne connaît pas encore la déclinaison départementale des 88 suppressions de postes dans les lycées de l'académie)
- 98 suppressions d'emplois dans le 1er degré (65 dans les Bouches du Rhône) **ainsi que la "résorption des surnombres"**.

Dès l'ouverture du Groupe de travail 1er degré, **le représentant FO a demandé au Recteur de préciser combien cette "résorption" représentait d'emplois et si ceux-ci n'étaient pas à ajouter aux suppressions annoncées.**

Il n'y a eu aucune réponse claire à notre question !

Il faut savoir que dans les 8 967 suppressions d'emplois que le gouvernement veut effectuer dans le 1er degré, 5 600 sont constituées par les "surnombres".

Dans les Bouches du Rhône, ce sont des centaines de surnombres si l'on considère les stagiaires lauréats du concours 2010 et les personnels RASED "sédentarisés" à la rentrée 2009... Le ministère demande la restitution de ces postes.

Au final, le nombre de postes supprimés dépasserait donc les chiffres claironnés aujourd'hui par l'Administration dans ses communiqués et conférences de presse. Ce qui explique pourquoi le ministère a exigé que les recteurs et les Inspecteurs d'académie reportent les opérations de carte scolaire après le 2ème tour des cantonales.

Alors qu'à la rentrée 2010, 1768 élèves de plus ont été accueillis dans les écoles des Bouches du Rhône (sur les 26 prévus) et que 1065 supplémentaires sont encore attendus à la rentrée prochaine, **le ministère veut nous supprimer 85 emplois et un nombre de "surnombres" dont l'ampleur nous est aujourd'hui cachée.**

Pour FO, c'est inacceptable ! Le premier acte de la mobilisation contre cette entreprise de saccage, c'est de **renvoyer au plus vite au syndicat la fiche enquête-carte scolaire pour établir les besoins en matière d'ouverture de classe et de postes, défendre nos conditions de travail.**